

Ste-Luce le 7 mars 2014

« Bien Vivre Ensemble à Ste Luce »
Bernard Aunette

à

Monsieur Gérard Aumon,
Monsieur Patrick Cotrel,

Messieurs,

Votre courrier a attiré l'attention de toute mon équipe Bien vivre ensemble à Ste Luce. Vous nous demandez : **Etes vous d'accord, oui ou non, pour vous engager à créer ce *Conseil* rapidement si vous êtes élu Maire ?**

Comme vous le savez, notre projet a été élaboré avec plus de 80 citoyens dont certains appartiennent à des associations de défense de l'environnement. Notre projet a pris en compte l'écologie et le développement durable. Nous allons poursuivre et développer l'agenda 21.

Cinq comités de quartier composés d'habitants tirés au sort, d'habitants volontaires et d'associations vont être mis en place dès le début de la mandature. Ils permettront aux citoyens de s'exprimer sur tous les domaines mais pas seulement dans le domaine de l'agenda 21.

C'est pour cette raison que nous ne créerons pas de conseil participatif du développement durable.

Nous vous invitons à participer à notre réunion publique le 17 mars à 20 heures 30 à Ligéria. Un point sur la démocratie locale sera abordé.

Recevez nos sincères salutations

Bernard Aunette